MONTREAL

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. II Solennités des titulaires. — III La fête du travail : A Notre-Dame ; à Saint-Patrice. - IV Cérémonie religieuse : à la Congrégation de Notre-Dame. - V Apostolat de la prière. - VI Aux prières. - VII Ordo des fidèles.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 17 septembre

Fête de saint Mathieu, quatre-temps; neuvaine (1) de S. Michel (le 20 pour la fête, ou le 29 pour la solennité).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 24 septembre

Diocèse de Montréal. - Solennité des titulaires de Saint-Janvier et de Saint-Eustache.

Diocèse d'Ottawa. - Fête du titulaire de Notre-Dame-de-la-Merci (Huberdeau); solennité de celui de Sainte-Euphémie (South Casselman).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. - Solennité du titulaire de Saint-Mathieu (Belœil).

Diocèse des Trois-Rivières. - Solennité des titulaires de Saint-Joseph (McKenzie), de Saint-Mathieu (Caxton), de Saint-Maurice et de Sainte-Thècle.

Diocèse de Sherbrooke. - Solennité du titulaire de Saint-Janvier (Weedon).

Diocèse de Pembroke. - Fête du titulaire de Notre-Dame-de-la-Merci (Bancroft).

Diocèse de Joliette. - Fête du titulaire de Notre-Dame-de-la-Merci ; solennité de celui de Saint-Lin. J. S.

⁽¹⁾ En faisant cette neuvaine même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine ou pendant les huit jours qui la suivent.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé E. Girard, professeur au collège de l'Assomption ;

M. l'abbé R. Sylvestre, professeur au collège de l'Assomption ;

M. l'abbé A. Derome, professeur au collège de Montréal ;

M. l'abbé D. Chaumont, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé A. Gibeault, professeur au collège de Montréal;

M. l'abbé H. Guay, professeur au collège de Montréal;

M. l'abbé A.-M. Kieffer, professeur au collège de Montréal ;

M. l'abbé G.-V. Paquet, professeur au collège de Montréal;

M. l'abbé C. Pilon, professeur au collège de l'Assomption ;

M. l'abbé A. Desroches, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse;

M. l'abbé H. Papineau, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse;

M. l'abbé E. Chagnon, vicaire à Saint-Jean-Baptiste;

M. l'abbé C. Robillard, vicaire à Hochelaga;

M. l'abbé J.-B.-H. Latour, vicaire à Sainte-Hélène.

M. l'abbé J.-E. Bélair, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal;

M. l'abbé E. Mongeau, vicaire à la Côte-Saint-Paul;

M. l'abbé E. Aubertin, vicaire à Laprairie ;

M. l'abbé A. Champagne, vicaire à Saint-Eusèbe ;

M. l'abbé U. Labelle, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus;

M. l'abbé J. Dufort, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal;

M. l'abbé V. Geoffrion, vicaire à Saint-Edouard, Montréal.

M. l'abbé H. Magnan, vicaire à Saint-Charles;

M. l'abbé C.-E. Boileau, vicaire à Sainte-Brigide ;

M. l'abbé E. Cloutier, vicaire à la Pointe-Claire ;

M. l'abbé P. Roy, vicaire au Sacré-Cœur.

LA FÊTE DU TRAVAIL



ETTE année encore, la fête du travail s'est célébrée avec un grand enthousiasme et dans l'ordre le plus parfait.

Il faut en féliciter nos frères les ouvriers catholiques de Montréal.

On ne s'attend pas à trouver, dans une revue de quelques pages seulement, un long compte rendu des diverses manifestations qui ont marqué cette célébration. Comme il convient cependant, nous considérons de notre devoir de consigner ici les principaux traits de la partie religieuse de notre fête du travail. Les ouvriers ont répondu à l'appel de Mgr l'archevêque; et en nombre considérable ils ont envahi, au point de les remplir littéralement, les deux vastes églises où ils avaient été conviés à consacrer au Christ les prémices de leur démonstration annuelle du premier lundi de septembre.

On a suivi exactement le programme fixé par l'autorité ecclésiastique: chant à l'unisson d'un cantique en langue vulgaire; sermon de circonstance; allocution par le pontife officiant; consécration au Sacré-Cœur de Jésus, et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

A NOTRE-DAME

Mgr Bruchési présidait l'office dans l'église Notre-Dame, assisté par MM. les chanoines Dauth et Roy.

Le sermon fut prêché par M. Labelle, p. s. s., directeur du Collège de Montréal.

Nous reproduisons en entier ce magnifique sermon, ainsi que l'allocution si touchante de Mgr l'archevêque.

Mgr l'évêque de Joliette, venu le matin pour officier pontificalement à l'occasion de la fête des Artisans, dont il est resté l'aumônier honoraire, se retrouvait encore, le soir, au chœur, en face du trône de Mgr Bruchési.

Sermon de M. l'abbé René Labelle

Venite ad me omnes qui laboratis... et ego reficiam vos. — Venez à moi, vous tous qui portez le poids du travail, et je vous soulagerai.

li

d

fa

V(

la

Messeigneurs,

Mes Frères,

ETTE parole est de Jésus-Christ, l'éternel travailleur. Après avoir fabriqué le monde avec son Père, il est venu dans le monde pour y travailler encore. Et on l'a vu toucher de ses mains adorables la matière qu'il avait créée. Il était pourtant descendu du ciel pour évangéliser les foules, et, d'ailleurs, il apparaissait à une époque où la pratique des arts manuels était une infamie : c'était le beau siècle de la philosophie, de la politique, des lettres et des arts ; donc, sa place était parmi les grands et les lettrés, dans l'aristocratie du pouvoir et de l'intelligence. Mais il choisit un métier. « Nonne hic est faber? » Celui-ci n'est-il pas ouvrier? — se demandaient plus tard ses compatriotes de Nazareth ; et pendant vingt années de sa vie mortelle, les outils en mains, le front mouillé de sueurs, il a fatigué ses bras dans une boutique de charpentier.

Messieurs, saluez le Christ ouvrier! Rendez hommage au camarade d'atelier. C'est lui qui vous a faits ce que vous êtes: la classe la plus puissante des temps modernes et la plus digne aussi de nos respects, de notre amour.

Et maintenant qu'il vous a bénis et réhabilités; maintenant qu'il vous a restitué l'honneur et la liberté, savez-vous ce qu'il exige? — que vous veniez à Lui.

« Venite ad me omnes »; par reconnaissance, sans doute;

mais aussi par le sentiment de vos intérêts les plus sacrés, pulsque vous ne conserverez jamais que par Lui et par son Eglise l'exacte connaissance de vos devoirs et la souveraine possession de vos droits reconquis.

Car, messieurs, vous avez des devoirs comme travailleurs; et trouvez la puissance du monde capable de les énoncer mieux que l'Eglise, avec plus de mesure, plus de certitude, et plus d'impartialité!

Depuis qu'il existe une question ouvrière, de nobles efforts ont été tentés pour découvrir les moyens de rendre le peuple heureux. Les pensées d'amélioration populaire ont fait naître des douzaines de théories infécondes ou dangereuses; dans les cercles ouvriers et dans les réunions populaires, on a beaucoup parlé de patronat, d'heures de travail et de salaire; a-t-on parlé beaucoup de conscience, de respect mutuel, d'harmonie, de justice et de charité?...Je ne le le crois pas; et pourtant c'est là que se trouve la solution du problème compliqué et menaçant, que soulèvent maintenant partout les phénomènes économiques du travail industriel.

Or, l'Eglise le sait; et avec toute l'autorité d'un magistère infaillible, elle dit aux ouvriers chrétiens: Mes enfants, soyez bons. Vous êtes tous les enfants du même Père céleste; comme des frères, aimez-vous donc les uns les autres et marchez ensemble, cœur à cœur, dans le chemin de la vérité, de l'ordre et de la vertu.

Soyez justes, parce que vous êtes sous le regard d'un Dieu infiniment juste qui défend de lutter contre un mal par un autre mal, d'attenter à la liberté du travail ou de manquer à des engagements faits par contrat libre et conforme à l'équité.

Soyez respectueux; sans doute, nous sommes tous égaux par nature, mais pour des raisons d'ordre général, il y a des liens de subordination et de dépendances établis par Dieu luimême. Or, se respecter les uns les autres, c'est maintenir l'ordre et c'est exercer aussi les uns sur les autres l'action la plus favorable au bien individuel et à la prospérité générale.

Soyez patients; la souffrance est l'universelle condition de l'humanité. Ne portez pas envie au riche, si la gêne s'assied à votre foyer; car le riche a comme vous ses soucis et ses labeurs; ne convertissez pas les grèves en tumultes et en com-

plots séditieux déjà si nuisibles aux intérêts généraux de la société, si vous repoussez des fardeaux iniques; car la violence ne réprime pas les abus; mais réclamez vos droits avec douceur, opposez à la force du capital celle de l'association sage, prudente et animée de l'esprit chrétien; acceptez la médiation de l'Eglise quand elle vous est offerte, puis en attendant que justice vous soit faite, ayez confiance dans l'avenir, et déposez le fardeau de vos peines aux pieds de votre Divin Compagnon de labeurs.

Et voilà, Messieurs, comment l'Eglise, vous enseigne le devoir, pendant qu'elle prêche au riche et plus fortement encore la même doctrine d'apaisement et de pacification. Ah! si ses chaires étaient muettes, si ses lèvres étaient silen cieuses, de quels troubles ne serions-nous pas les témoins! Quelle confusion dans les idées! quel désordre et quel chaos!

Qui donc peut prévoir les fatales conséquences qu'entraîne nécessairement dans la vie individuelle ou sociale la perte de la notion du devoir? Vous voyez-vous, messieurs, entre les mains d'employeurs qui monopoliseraient le travail et accableraient le travailleur! Incertains de l'avenir, mécontents du sort, impatients du joug, incapables de trouver en vous-mêmes et en vos propres forces assez de courage pour accepter, du moins pour supporter, l'inévitable inégalité des conditions sur la terre, et avec cela l'âme ulcérée par la pensée que, quand la force de vos bras sera épuisée, quand le travail sera devenu impossible, vous ne pourrez plus nourrir ni la femme ni les enfants! vous n'aurez d'autre perspective, au bout d'une vie de probité et de labeur, que celle du suicide ou de la mendicité, quelles terribles tentations monteraient alors au cerveau, gonfleraient les poitrines et soulèveraient les bras!

Mais, grâce à Dieu, nous n'entrevoyons pas de si grands malheurs dans cette religieuse province de Québec. L'Eglise parle et le peuple écoute ; l'Église recommande la modération, le bon sens et le respect du droit d'autrui, et patrons et ouvriers se reconnaissent des obligations mutuelles de justice, de patience et de bonté. Sans doute, des points en litige, il y en aura toujours, la nature humaine étant ce qu'elle est ; mais, on règlera à l'amiable ces points en litige, ou l'on réclamera pour les résoudre le tribunal d'arbitrage, comme vous venez

de le faire, messieurs, en donnant à l'Église un précieux témoignage de votre confiance dans la justice de ses décisions.

Ouvriers chrétiens, mes frères canadiens, soyez fiers de votre Église; c'est pour la diffusion de la foi, de la justice et de la paix qu'elle vit, qu'elle travaille et qu'elle lutte en ce monde. C'est pour votre bonheur qu'elle éclaire votre conscience, dirige vos actes et gouverne votre vie.

Ecoutez l'Eglise, ses paroles sont des paroles de vérité, de lumière et d'amour.

Restez avec l'Eglise, c'est la plus sûre garantie de votre sécurité; car l'Église ne vous enseigne pas seulement le devoir. Elle défend vos droits, messieurs. Vous avez autant de droits que de devoirs, c'est incontestable. Au regard de la justice divine et de l'estime des hommes, personne peut-être n'a plus de droits que celui qui donne honnêtement, comme vous, toute sa force à son travail et à son patron. Cependant, cette vérité si claire n'a pas toujours été vue dans la pleine lumière où on la voit aujourd'hui, et il en a coûté du sang à l'Eglise pour la mettre bien au jour et la faire adopter.

L'esclavage avait été le dernier mot de l'organisation du travail dans l'antiquité; l'Eglise abolit la servitude, prêcha l'égalité des fils de la race humaine, ennoblit le travail, releva le travailleur et, en lui montrant le ciel, lui assura pour toujours sur la terre des garanties de liberté et d'indépendance aux-

quelles il n'avait point été accoutumé jusque-là.

Plus tard, lorsqu'une nouvelle forme de paganisme voulut forger de nouveaux fers à l'ouvrier; lorsque des hommes avides de gain voulurent pressurer le prolétaire pour s'enrichir de ses souffrances, l'Église s'interposa fièrement entre eux et lui et leur dit : « Arrêtez ! cet homme est votre frère non seulement de nature, mais de rédemption divine, et le mal que vous lui faites, vous le faites à Dieu. Vous n'avez pas le droit de le traiter comme un vil instrument de lucre et de ne l'estimer qu'au poids de l'or produit par son travail. Donnez-lui le moyen de vivre en homme, de vivre en mari, de vivre en père, de vivre en chrétien.»

Et devant cette grande voix de la stricte justice, de l'équité naturelle et de la charité chrétienne, l'exploitation ouvrière cessa.

De nos jours encore les mêmes difficultés renaissent sous des formes plus ou moins aigues. Par suite de révolutions successives et des développements de l'industrie, le corps social est divisé en deux classes qui menacent de se séparer par un immense abîme. L'Église ne veut pourtant pas d'antagonisme; l'antagonisme est contraire à la loi naturelle et à la raison. L'Église veut l'harmonie, que faire?—Descendre dans l'arène, entendre les revendications honnêtes, puis lutter courageusement pour le droit, de quelque côté qu'il se trouve.

Vous vous souvenez encore de cette gerbe de lumières lancée du vatican sur le monde travailleur par le pape Léon XIII.

C'était en 1891. La question du juste salaire était à l'ordre du jour. Quel sera-t-il? se demandait-on. Sera-ce le prix du travail, ou sera-ce la somme nécessaire à la vie de l'ouvrier, et de l'ouvrier non point tel que le patron le conçoit, mais tel qu'il est dans la société, marié, père de famille, et soutien de famille?.. Vous le prétendiez, messieurs, et le pape vous a approuvés.

« Le salaire, a-t-il dit, peut être librement convenu, intégralement payé, équivalent au prix courant du travail, et la justice n'être pas sauvée. Car le salaire est un gagne-pain, et tout contrat qui n'assure pas à l'homme son pain et celui de sa famille est un contrat à réviser.».

Et c'est ainsi que l'Église sans être hostile au riche est favorable au pauvre; elle n'hésite pas à aller contre toutes les données économiques reçues quand il le faut; elle fait un appel à la justice là où tant d'autres croyaient n'avoir besoin que de faire appel à la charité.

Messieurs, ne vous laissez donc jamais dire que l'on vous trompe, quand on vous présente l'Église sous l'image d'une mère entièrement vouée au bonheur de ses enfants. L'Église! Mais elle ressent toutes vos angoisses, elle recueille toutes vos larmes; elle vous entoure d'une effusion infinie de sollicitude; elle fait tous ses efforts pour vous arracher à la misère et vous procurer un sort meilleur. Attachez-vous donc à elle comme les enfants se serrent contre le cœur de leur mère, assurés qu'elle ne vous trompera pas. Nous parlons de droits, mais l'Eglise possède des droits. Et particulièrement, l'Eglise possède les droits les plus inviolables à votre amour; aimez-

m

ta

qu

pa

ne

ch

le

je

la de tout votre esprit par une humble soumission à sa divine autorité, par une sincère et affectueuse acceptation de tous ses enseignements. Aimez la de toute votre volonté par l'accomplissement loyal et généreux de tous ses commandements. Aimez-la de tout votre cœur par la perfection de votre vie chrétienne.

Savez-vous, messieurs, qu'une des principales causes du conflit social, c'est l'amoindrissement de la vie chrétienne? C'est triste à dire et à constater. Mais n'est-il pas vrai que de nos jours on est affamé de jouissances terrestres; voilà pourquoi les biens éternels ne nous préoccupent guère; tous nos rêves, toutes nos espérances sont pour la vie présente; la fièvre qui nous dévore, c'est l'amour des biens matériels en vue de jouir et de jouir toujours davantage.

Or, messieurs, voilà bien le point de départ de tous les malaises et de tous nos conflits. Le riche veut décupler sa fortune, le pauvre envie la fortune du riche—pour satisfaire, tous deux, leurs caprices et vider la coupe des félicités mondaines; et voilà aux prises ces deux classes destinées par la nature à s'unir harmonieusement dans un parfait équilibre.

Croyez-vous qu'elle existerait cette lutte entre le capital et le travail, si riches et pauvres, si patrons et ouvriers donnaient au monde l'exemple de la pratique des vertus chrétiennes? Certes la loi évangélique de justice et d'amour règlerait bien des différends — son influence bénigne rétablirait vite la concorde et le monde applaudirait à cette pacification dans la justice, saluée par le psalmiste il y a 3,000 ans et qu'il attend toujours : « Justitia et pax osculatæ sunt ».

Montrez-vous donc, messieurs, franchement chrétiens; vous avez été créés pour connaître, aimer, servir Dieu, et par se moyen arriver à la vie éternelle. Que cette vérité fondamentale que vous avez apprise sur les genoux de vos mères et qu'ensuite vous avez comprise au catéchisme de votre première communion, inspire tous vos actes; et votre fin dernière n'étant pas la jouissance sensuelle, mais l'acquisition du bonheur éternel, vous serez heureux, même ici bas. Et puisque, en toute chose il faut un modèle, levez encore une fois votre regard sur le Christ ouvrier! Travailleurs de tout âge et de tout métier, jetez à ses pieds l'outil de la journée pour le faire bénir, et

dans le travail, chantez avec lui les louanges de son Père; au dernier jour, il vous tendra ses bras jadis lassés et meurtris à l'ouvrage. Compagnons de son labeur, vous le serez aussi de son repos et de sa félicité. C'est la grâce que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur. Ainsi soit-il.

Allocution de Mgr Bruchési

Chers ouvriers,

UI, c'est du plus profond de mon âme que je vous bénis. Cette année encore, comme l'année dernière, vous êtes accourus par milliers à mon appel. C'est l'Eglise

que vous honorez ; c'est à elle que vous venez demander direction et conseil, en même temps que vous lui dites votre foi, votre soumission et votre amour.

Vous êtes l'armée des travailleurs ; vous êtes aussi une armée de croyants qui prient et tournent leurs espérances vers des biens supérieurs aux biens périssables de la terre.

Ouvrièrs, Notre-Dame avait hâte de vous ouvrir ses portes et de vous posséder encore pour une heure. Les chants qui, il y a un instant, sortaient de vos robustes poitrines ont fait frémir ses voûtes. Nous aussi nous avons frémi de bonheur et d'un saint orgueil. Et, dans le tabernacle, le Dieu invisible, caché sous l'Hostie, le Dieu fait homme qui voulut être ouvrier comme vous, vous voit lui aussi; il vous entend et déverse en ce moment sur vous les trésors de son cœur.

La voilà donc établie la fête désirée, la fête religieuse du travaîl! Vous la mettrez, n'est-ce pas ? dans votre programme; elle sera une source de grâces et un titre de gloire pour tout le peuple artisan de Montréal.

Mais pourquoi faut-il qu'un nuage vienne assombrir cette incomparable démonstration? Est-il donc vrai que les patrons et les ouvriers ne peuvent plus vivre dans la concorde et la paix? Hélas! les grèves existent chez nous; nous les voyons avec peine se succéder; et tout nous fait craindre qu'elles ne deviennent plus générales dans un avenir prochain.

Les grèves sont un malheur pour l'individu, pour la famille

et pour la société; et je sais que les ouvriers les déplorent autant que les patrons. J'en avais une nouvelle preuve hier dans la lettre touchante que m'adressaient un grand nombre d'entre vous. N'y a-t-il donc pas un moyen de les faire cesser et de les prévenir?

On parle partout du grand problème soulevé par les relations entre le capital et le travail. Mais qui va le résoudre? Qui? Je vais vous le dire. Il n'y en a qu'un et c'est notre Maître à tous, Notre-Seigneur Jésus-Christ; celui qui a dit en toute vérité que sans lui on ne saurait rien faire. Oui, le problème il l'a résolu, Lui, par ce simple mot tombé un jour de ses lèvres divines et que les hommes semblent avoir oublié: « Aimez-vous les uns les autres, aimez votre prochain comme vous-mêmes ».

Ah! si les hommes s'aimaient véritablement, l'ordre serait observé; et la justice serait respectée; et les droits de tous, patrons et ouvriers, seraient reconnus: le patron donnerait à l'ouvrier le salaire qu'il mérite et l'ouvrier n'aurait pas des prétentions et des exigences que la justice et la raison ne sauraient approuver.

Laissez-moi vous dire toute ma pensée. Il n'y a pas à en douter, le droit de s'unir existe pour toutes les professions, toutes les industries, tous les métiers; et l'abus qu'on en pourrait faire ne permet pas de le nier.

Si donc les ouvriers veulent s'unir, comme d'autres classes de la société, ils peuvent le faire librement.

N'étaient-ce pas des unions que ces admirables corporations écloses au moyen-âge sous le soufflé maternel de l'Eglise et que Léon XIII a louées dans une encyclique immortelle? Mais il importe essentiellement que ces corporations ou ces unions, ni dans leurs règlements, ni dans leur organisation, ni dans leurs actes, ne viennent contredire des droits clairement établis et ne réclament des choses qui seraient évidemment contre l'ordre social. Et comme malgré les bonnes intentions des hommes, l'imperfection et l'erreur reuvent se glisser dans toutes leurs entreprises, il faudra trouver un moyen sûr et efficace pour résoudre les difficultés qualités qu'elles soient, qui surgiront entre eux, qu'elles touchent à des principes, ou qu'elles naissent d'accidents, de faits particuliers, de circonstances de temps ou de pays.

Ce moyen, mes amis, c'est celui que je proposais naguère : la conférence entre les intéressés représentés par leurs délégués respectifs, et, au besoin, la sentence finale par un arbitrage reconnu et accepté de part et d'autre. Voilà le secret d'une paix durable, voilà la solution du problème qui nous préoccupe tous, voilà la mise en pratique du divin précepte de la charité fraternelle.

Les heureux résultats que peuvent amener la conférence et la discussion sincère, vous venez de les constater dans un événement mémorable, puisque ce sont elles qui ont mis fiu à la guerre la plus sanglante des temps modernes et obtenu entre deux grandes nations une paix qui a réjoui le monde entier.

Combien de fois, jadis, le sage et conciliant arbitrage des papes n'a-t-il pas empêché des luttes désastreuses et produit ce bienfait inestimable de la paix ?

Pourquoi donc n'en serait-il pas encore ainsi parmi nous? Et s'il faut pour cela des sacrifices et des concessions mutuelles, pourquoi ne les ferait-on pas? C'est le vœu de milliers de familles chrétiennes, j'en suis sûr, que j'exprime en ce moment; c'est le vœu de l'Eglise; c'est aussi le vœu de mon propre cœur. Puisse-t-il se réaliser, et nous chanterons à Dieu l'hymne de notre joie et de notre reconnaissance.

Seigneur Jésus, fils de Dieu et fils de la Vierge, ô divin ouvrier, nous sommes un de ceux à qui vous avez daigné dire malgré notre indignité et notre faiblesse : « Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie » ; eh bien ! nous venons, oui, nous venons, en votre nom, prêcher la paix et travailler pour elle. Fort de cette grande et douce mission que vous nous avez confiée, nous allons au-devant des patrons et des ouvriers. Nous leur tendons une main amie ; nous les conjurons de se voir, de se parler, de s'entendre sous notre regard ; et ce sera l'une des meilleures heures de notre vie que celle où nous n'aurons pas dit en vain la parole prononcée par vous le premier et que nous avons le droit de répéter après vous : « Venez tous à moi, ô vous qui travaillez et portez de lourds fardeaux, et je vous soulagerai ».

Ainsi soit-il.

A SAINT-PATRICE

Les ouvriers catholiques de langue anglaise eurent leur cérémonie religieuse dans l'église de Saint-Patrice. La nef et les bas-côtés du temple étaient remplis de travailleurs, et dans le sanctuaire prenaient place plusieurs prêtres dintingués.

Mgr Racicot a présidé cette belle démonstration. Sa Grandeur était assistée de MM. les abbés Kiernan et Fahey.

Le chœur, ornementé de riches draperies et tout ruisselant de mille lumières, le chant solennel soutenu par la voix grave de l'orgue, les nombreux fidèles réunis pour rendre hommage au Christ ouvrier, toute cette scène grandiose était bien propre à impressionner vivement.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Martin Callaghan, curé de Saint-Patrice. Tous ont apprécié le prédicateur, que l'on considère comme l'un de nos plus forts orateurs sacrés de la chaire anglaise.

Nous ne pouvons malheureusement donner qu'une pâle analyse de ce sermon.

L'éloquent prédicateur a d'abord exprimé le souhait que la célébration du lendemain serait grandiose puisque c'est celle du peuple, et qu'elle ne serait marquée par aucun incident désagréable.

Il a aussi remercié, en termes émus, Mgr l'auxiliaire de l'archevêque d'être venu rehausser par sa présence l'éclat de la cérémonie.

Entrant dans le vif de son sujet, l'orateur s'est efforcé de démontrer la dignité du travail dans le siècle où nous vivons ; son importance sociale au point de vue du progrès des nations ; sa fin ultime, qui est la récompense éternelle.

Le travail, a-t-il dit, n'a rien d'avalissant, parce qu'aujourd'hui l'ouvrier est libre et qu'il lui est permis d'être fler de sa condition nouvelle. Autrefois, c'était l'esclavage, l'avilissement de l'homme obligé de servir; mais maintenant, les conditions sont changées. Il est beau, grand et noble, de prêter la force de ses bras à l'œuvre commune de la prospérité nationale.

Le Christ a voulu ennoblir et encourager le travail, cette loi universelle imposée à la suite du péché d'Adam; il l'a fait en obéissant à un humble charpentier et en l'aidant de ses mains, durant trente ans, au soutien de la Sainte Famille.

Le travail, en quelque sorte déifié, n'a donc rien d'avilissant. Il comporte, d'ailleurs, en lui-même sa propre récompense : la satisfaction du devoir accompli.

Ici l'orateur sacré fait une comparaison touchante entre l'homme consciencieux et laborieux, et le fainéant qui ne semble pas avoir conscience des devoirs qu'il a à remplir visà-vis de la société et vis-à-vis des siens. Le travail honnête amène, sinon l'abondance, du moins l'aisance et le bonheur au sein du fover.

M. l'abbé Callaghan admet ensuite que la question des rapports entre le capital et le travail est une question compliquée et assez difficile à résoudre; mais il croit qu'avec de la prudence, de la modération, de la charité, et de l'esprit vraiment chrétien, de part et d'autre, on peut arriver à s'entendre parfaitement. Au lieu des grèves, par exemple, qui conduisent le plus souvent au crime et à la misère, l'on pourrait recourir à l'arbitrage. Et l'on ne voit pas pourquoi l'on ne prendrait pas, entre autres, pour juge des différends qui pourraient s'élever, un homme comme Mgr Bruchési, qui, par sa haute situation, ses qualités personnelles, son désintéressement, et son grand esprit d'équité et de sagesse, offre toutes les garanties.

L

ri

de

Ca

Ha

Re

BL

Ve

Me

Ma

nev

Béc

Sair

Mar

Tru

Sair

Mon

L

M

L'orateur ajoute des conseils, qui méritent d'être considérés. L'ouvrier doit sans doute se dévouer d'une façon consciencieuse envers le patron, dans l'intérêt de qui il dépense ses forces et ses talents; mais, d'un autre côté, le patron doit se montrer raisonnable et payer un salaire convenable à celui qui se sacrifie à l'édification de sa fortune personnelle. Il doit lui donner assez pour faire vivre convenablement sa famille et faire instruire ses enfants.

Le prédicateur termine son sermon par ces paroles du Souverain-Pontife: « Puisse le Seigneur exaucer notre ardente

prière et nous donner la consolation de voir nos fils unis comme des frères par les doux liens de la paix et de la charité, délivrés des jalousies, des haines et des rancunes, et animés d'une sainte et joyeuse émulation pour leur propre sanctification et celle des autres »!

Mgr Racicot adressa ensuite quelques paroles, puis l'abbé Callaghan lut l'acte de consécration au Sacré-Cœur; et la cérémonie se termina, comme à Notre-Dame, par le salut solennel du Saint-Sacrement.

CEREMONIE RELIGIEUSE

A la Congrégation de Notre-Dame

le chanoine A.-P. Dubuc présidait, le 29 août, une cérémonie de profession et de vêture à la Congrégation de Notre-Dame.

Ont prononcé leurs vœux temporaires. — Les Sœurs: Marie-Louise Aubertin, dite Sainte-Marie-Anselme; Marie-Alma Carrier, dite du Saint-Esprit; Cécile Ouimet, dite Sainte-Cécile des Anges; Agnès McLellan, dite Saint-André de Bethsaïde; Catherine-Mary Hogan, dite Sainte-Marie-Daniel; Anna-Maude Harriman, dite Saint-Jean de la Résurrection; Léa-Virginie Beaulieu, dite Saint-Evode; Emilia Beauchamp, dite Saint-Blaise; Rose-Anna Lapointe, dite Sœur Lapointe; Marie-Alma Verret, dite Sœur Verret.

Ont revêtu l'habit de la Congrégation. — Les Sœurs: Annie McManus, dite Sainte-Ida; Geneviève Wallace, dite Sainte-Marie-Geneviève; Jeanne-Annette Boinier, dite Saint-Jean-Vianney; Elmire Laberge, dite Sainte-Agnès de Jésus; Georgianna Bédard, dite Sainte-Marie-Ferdinand; Joséphine Malhiot, dite Saint-Bertin; Maria Champagne, dite Sainte-Imelda de Jésus; Marie Tremblay, dite Sœur Bergeron; Gratia Trudel, dite Sœur Trudel; Catherine Lebreton, dite Sœur Lebreton.

La messe a été célébrée par M. l'abbé T. Kavanagh, curé de Saint-Vincent-de-Paul, Montréal.

M. l'abbé Louis Bouhier, p. s. s., professeur au Collège de Montréal, a fait l'allocution de circonstance.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE

Pour le mois de septembre 1905, approuvée et bénie par Pie X

LE CLERGE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

IVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour la multiplication et la sanctification du clergé.

Résolution apostolique : Prier pour les prêtres et les aider dans leur ministère.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Edmond, née Ellen Daly, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Marlboro, Mass.

Sœur Marie du Saint-Sacrement, née Maria-Mathilda Lagacé, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Ihaïs d'Egypte, née Marie-Eugénie Sicotte, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal

Mme Besile Daigneault, née Joséphine Lambert, décédée à Bromptonville.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 17 septembre

Dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette

Octave du Saint Nom de Marie, double; mém. des Stigmates de S. Francois et du 14e dim.; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Au IIes vêpres, mém. 10 de S. Joseph de Cupertin, 20 des Etigmates, 30 d dim.

Autres diocèses

Fêtes des Sept-Douleurs de la Ste Vierge, double; mém. des Stigmald de S. François et du 14e dim.; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim.— Aux IIes vêpres, mém. 10 de S. Joseph de Cupertin, 2c des Stigmald du dim.